

ISSN : 0242-8792

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° LIV

73^e ANNÉE

1 9 8 2

Date à retenir :

Dimanche 24 octobre 1982

Assemblée générale à 11 h

au Collège Henri IV, à Bergerac

Banquet à 13 h

« Lycée Maine de Biran » - Prix 80 F

sous la présidence de notre camarade Georges BRASSEM.



*Voulez-vous simplifier la tâche de vos camarades du bureau
et continuer à recevoir le Bulletin de liaison ?*

Remplissez vite l'encart jaune **en entier**
et retournez-le **sans retard** à Georges BRASSEM
avec votre cotisation.



ADRESSES UTILES :

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU, 28, rue Candillac, Bergerac.

Le Secrétaire Général : Jacques BILLAT « Rooy » - Le Bout des Vergnes Nord, Bergerac - Tél. (53) 27.12.95.

Le Trésorier :

Georges BRASSEM, BP 57 Bergerac

} C.C.P. Anciens Elèves
Lycée Henri IV
n° 367.52 Y Limoges

Adressez la correspondance au Secrétaire
et informez-le de vos changements d'adresse.

Formulaire unique à garnir avec soin et à renvoyer avant le **15 octobre 1982**
au Trésorier Georges **BRASSEM**, B.P. 57, 24103 **BERGERAC**

I) IDENTIFICATION (en CAPITALES S.V.P.).

NOM : Prénom :

Profession exacte :

Promotion 19.....-19.....

Adresse précise (avec code postal) :

II) PROCURATION : Je donne pouvoir à mon camarade

M

(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A. G. ou laisser en blanc).
pour me représenter à l'Assemblée Générale du dimanche **24** octobre **1982**.

A, le 1982

Signature :

III) INSCRIPTION AU BANQUET du 24 octobre 1982

Veillez inscrire personnes à **80 F** = F

IV) J'y ajoute ma COTISATION 1982-1983

(dont 35 F pour le Bulletin) (1) et (2) = **50 F**

TOTAL : F

que je règle à l'adresse : Amicale Anciens Elèves du Collège de Bergerac

a) par chèque postal (3 volets) n° 367-52 Y Limoges ;

b) par chèque bancaire ;

c) je réglerai cette somme le jour du Banquet en rapportant
ce **feuillelet garni** (obligatoirement).

V) FACULTATIF mais RECOMMANDÉ :

J'aimerais rencontrer notre camarade
que j'ai perdu de vue. Veuillez insérer cette annonce dans le prochain
bulletin.

(1) Les Souscripteurs Perpétuels ne paient qu'une cotisation libératoire de 150 F, mais ils sont tenus au paiement du Bulletin Annuel.

— Cotisation des Membres Honoraires : 20 F par an.

(2) Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office du service du Bulletin.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN

SECRETARIAT GÉNÉRAL

BILLAT JACQUES

BERGERAC, le 25 septembre 1982

Mon cher camarade,

Comme à l'époque des grandes migrations, voilà revenue celle de notre Assemblée Générale et de notre banquet annuel.

J'espère que vos activités vous permettront de revenir rafraîchir vos souvenirs au contact de vos camarades.

Le 24 Octobre, nous serons rassemblés au Collège Henri IV sous la férule de notre camarade Georges BRASSEM qui nous présidera avec son dynamisme naturel.

Tout se déroulera suivant le rythme habituel mais, pour rappeler des souvenirs aux anciens pensionnaires, c'est dans le cadre du Lycée Maine de Biran que sera servi notre banquet annuel.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de retrouver cette atmosphère de camaraderie, je vous engage à vous faire inscrire à l'avance chez notre trésorier.

Dans l'espoir de vous retrouver, Mon cher camarade, je vous prie de croire à l'expression de mon entier dévouement.

LE PRÉSIDENT
Docteur René ROUSSEAU

Nota. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée Générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

MEMBRES D'HONNEUR : M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. ÉMILE COUNORD (1842- 1927), M. MARCEL FLOURET, (1892- 1971) M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL - LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872- 1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922) M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION : MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGÉ (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966).

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT : M. LE SOUS-PREFET JEAN-LUC MAURICE, MONSIEUR LE MAIRE MICHEL MANET, MADAME LA DIRECTRICE S. THERON ET M. LE PRINCIPAL ARCHAMBAULT DE VENÇAY.

ADMINISTRATEURS : MESDAMES MARIE-HÉLÈNE BILLAT, COLETTE BRUNET : MESSIEURS JEAN BARTHE, RENÉ CALVÈS, CHARLES-ALBERT GHYSELS, MAXIME LACOMBE, RAYMOND LAVIGNE, PHILIPPE MANET, BERNARD MARTY, MICHEL ROUSSEAU, MICHEL SERRET, ALBERT VÉDRINES.

LIV^e BULLETIN

1982

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE TRILLAUD A BERGERAC



SOMMAIRE

- 4 Situation financière
- 5 Assemblée générale
- 8 53^e banquet
- 16 Séance du conseil d'administration du mercredi 23 mai 1982
- 18 Notre filiale parisienne
- 19 Le coin des poètes
- 20 Discours de Maine de Biran
- 23 Décès

SITUATION FINANCIÈRE

RECETTES

Disponible au 26/08/1981	4 508,34
132 cotisations à 15,00 F	1 980,00
144 bulletins à 35,00 F	5 040,00
Cotisations perpétuelles	0,00
Dons	25,00
Intérêts coupons CCF	3 424,80
Intérêts Caisse d'Épargne	157,93
Loyers du 01/09/81 au 31/07/82	17 500,00
66 banquets à 80,00 F	5 280,00
TOTAL	37 916,07

En caisse au 31/07/1982

CCP	150,06
Caisse d'Épargne	4 594,63
CCF	1 955,23
TOTAL	6 699,92

DÉPENSES

Disponible au 31/07/1982	6 699,92
Impôts immeuble - voirie	1 622,50
Entretien caveau - Gerbes et couronnes	875,00
Assurances	834,90
Papeterie - Frais de secrétariat - Bulletins	5 540,60
Droits garde-titres	164,15
Banquets	6 174,00
Dons Collège et lycée	3 000,00
Frais tenue de compte CCP	5,00
Achats obligations	13 000,00
TOTAL	37 916,07

Au 31/12/1981

Valeurs mobilières	30 811,51
Valeurs immobilières	120 000,00

Assemblée générale du 18 octobre 1981

Elle s'est tenue, selon la coutume, dans la salle d'anglais du Collège Henri IV.

Étaient présents :

Barthe Jean - Béguerie Georges - Billat André - Billat Jacques - Billat Marie-Hélène - Biraud René - Brassem Camille - Brassem Georges - Brunet Colette - Calvès René - Camberou Jean-Claude - Chaigneau Pierre - Communeau Roland - Dauriat Daniel - Delmon Henri - Delpérier André - Deschamps Yvon - Despont Louis - Foucaud Jean - Gaillard Jacques - Ghysels Charles-Albert - Giraudel Philippe - Good Jean - Joyaux Jacques - Lacombe Maxime - Lavigne Raymond - Lusignan Guy - Magontier Michel - Majou Guy - Manet Philippe - Marty Bernard - Masmontet Paul - Nicaudie Marc - Rousseau Michel - Rousseau René - Schiltz Pierre - Serret Michel - Trillaud Jean - Vachia Jean-Marcel - Védrines Albert - Venencie Henri - Verprat Jean.

S'étaient excusés et avaient envoyé leurs pouvoirs :

Arczac Jean-Marcel - Mme Becker Jacqueline - Bénéty Jacky - Bernillon Roger - Bost Gaston - Bost Jacques - Bourzac Charles - Castanier Jean - Cazenave Jean - Charrier Jacques - Charroppin Pierre - Chaumard Pierre - Cousset Jean-Hugues - Delpla Jean - Desagniller Auguste - Desmartis Jacques - Desplat Raymond - Dubrœucq Jacques - Dupuy Pierre - Durand - Gasselín Rémi - Dussutour Michel - Émon Émile - Eymery Pierre - Favereau Georges - Filhoulaud Guy - Mme Flamary-Noreau Germaine - Forie Jean - Gast Pierre - Gauthier Robert - Gontier Roger - Goujon Albert - Gravier Jean-Paul - Groudin Georges - Heynard Jacques - Jacquet - Lagrèze Jean - Jaffart Francis - Jaffart Guy - Lafon Pierre - Lapaquellerie René - Lartigue Yves - Lathoumétique Jean - Lefèvre Jean-Victor - Lefèvre Jean - Loubière Robert - Louis Jacques - Lusignan Jean - Maestracci Philippe - Malgat Jean - Mas Jean - Manet Michel - Masset Robert - Mathieu André - Matignon Jean-Louis - Mermoud Georges - Miermont Michel - Mourot Marcel - Narbonne Lucien - Nouviale Roger - Paris Albert - Parsal Jean-Philippe - Melle Pasquet Anne-Marie - Ramadour Jean - Ranoux Arsène - Regnaud Philippe - Régnier Christian - Ripoché Lucien - Royère Jean - Royère Michel - Melle Salomon Claire - Sarrazac René - Sarraute Georges - Simonnet Guy - Terral Robert - Texier Lucien - Valembois Jean - Vaubal Jean-Pierre - Veillet-Lavallée Jacques - Veunac Jean - Villadary Gaston - Melle Villard Catherine - Villot Alain - Vincenot Pierre - Voulgre Jean-Pierre - Voulgre Michel.

C'est le Docteur Michel Rousseau, frère du Président de l'Amicale, qui, sur l'insistance du Comité, a accepté de présider cette journée. C'est donc à lui que revient l'honneur d'ouvrir la séance.

1. Exposé du Président de l'Amicale

Le Docteur René Rousseau a d'abord le triste devoir d'évoquer nos camarades disparus depuis un an, dont l'ancien trésorier, Maurice Foucaud, si apprécié de tous.

L'Assemblée observe une minute de silence.

Le doyen du Comité, Jean Barthe, ajoute que, depuis la parution du bulletin, un de ses vieux camarades et un fidèle de nos réunions, Pierre Jouanel, vient également de s'éteindre.

Le Président fait alors observer que si les rangs des anciens s'éclaircissent, il note la présence de nombreux jeunes venus souvent pour la première fois. C'est la preuve que notre amicale se renouvelle par la base, ce qui est d'excellente augure et montre l'efficacité de l'action du Comité de propagande.

Le Docteur René Rousseau souhaite un resserrement des liens avec nos filiales parisiennes et bordelaises. Sur le plan local, nos rapports sont excellents avec Henri IV comme Maine de Biran, et nous ne pouvons que poursuivre notre soutien aux activités diverses de nos deux établissements, en particulier sur le plan culturel pour les échanges internationaux.

2. Le rapport financier

Georges Brassem le fait avec complaisance : la situation est bonne, car l'immeuble, complètement rénové, provenant du legs Augiéras est maintenant d'un excellent rapport. Les réparations prévues au tombeau de la famille Augiéras à Ginestet ont été effectuées ; il s'agissait là d'un devoir de reconnaissance.

Jean Barthe suggère qu'on pourrait aussi faire ravalier le monument élevé en 1947 à la mémoire de nos camarades disparus ; il s'en était alors occupé comme trésorier, ne faisant qu'obéir aux volontés de la testatrice - Georges Brassem en prend bonne note.

Il conclut son exposé en déclarant qu'il espère pouvoir augmenter encore, selon le vœu du Président René Rousseau, l'aide apportée à nos deux établissements ; mais, dès cette année, le total des subventions s'est largement accru.

3. Secrétariat et élections

Le nouveau secrétaire, Jacques Billat, présente les excuses des camarades empêchés d'assister à notre réunion. Jean Barthe y ajoute quelques commentaires personnels, car les plus jeunes ignorent souvent jusqu'aux noms de leurs aînés les moins proches.

Quatre membres du bureau sont à renouveler : Georges Brassem, Calvès, Lavigne et Védrines. L'unanimité se fait pour les reconduire.

Afin d'assurer une plus large représentation aux générations montantes, Jean Barthe propose de nommer des membres suppléants. C'est encore à l'unanimité que sont désignés : Mme Brunet, MM. Marty et Ghysels.





4. Divers

La Filiale Parisienne : on aborde enfin des questions de détail, et, en particulier celle de la cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe. Le Président confirme que la Filiale Parisienne continue à prendre le relais, comme on peut le lire sur le bulletin, mais le nouveau et très actif secrétaire, Christian Régnier, n'est pas encore fixé sur la date de cette manifestation

5. Dépôt de gerbe

M. Lalande, sous-préfet, et les deux chefs d'établissement, se joignent aux membres de l'Amicale pour le traditionnel dépôt de gerbe au pied du monument qui rappelle aux plus jeunes le sacrifice de leurs aînés.

Une halte à Maine de Biran

Madame Théron, Directrice du Lycée Maine de Biran, a eu la gentillesse d'inviter à un apéritif d'honneur les participants à notre fête. Ils y ont répondu avec empressement et ne se sont point fait prier pour absorber petits fours et liquides divers qui sont présentés en pareilles circonstances.

En quelques mots choisis le Docteur René Rousseau remercie Madame la Directrice pour l'amabilité de son geste : c'est la première fois que les Anciens d'Henri IV prennent un contact direct avec Maine de Biran où doivent achever leur formation ceux qui prendront un jour notre place dans les rangs de cette Amicale. Ils ressentiront comme nous le besoin de resserrer les liens qui les unirent dans leur jeunesse à des camarades avec qui ils ont partagé les petits soucis, l'anxiété des examens comme les jeux parfois turbulents d'une saine adolescence.

Le Banquet

Après cet arrêt bienfaisant, c'est avec allégresse que les automobilistes se dirigent vers le « Relais de Saussignac » dont la grande salle se révèle presque trop exigüe pour accueillir les 72 convives.



Les noms :

Barthe Jean et Madame - Mme Becker - Bégurier - Beney Jacky et Madame - Bernillon Roger et Madame - Billat André - Billat Jacques et Madame - Biraud - Blais - Brassem Camille - Brassem Georges - Mme Brunet - Calvès - Cambereu Jean-Claude et Madame - Chaigneau - Chassagne - Communeau - Delpérier André et Madame - Deschamps - Despont Louis et Madame - Dupuy Pierre et Madame - Eymon - Foucaud - Gaillard - Ghysels Charles-Albert et Madame - Good - Joyaux - Lacombe - Louis Jacques et Madame - Maestracci Philippe et Madame - Magontier - Majou - Manet Michel - Manet Philippe - Marty Bernard et Madame - Masmontet - Mermot - Miermont - Melle Pasquet - Ripoché - Rousseau Bertrand - Rousseau François - Rousseau Michel - Rousseau René - Royère - Melle Salomon - Serret Michel et Madame - Trillaud - Vachia - Valembois - Védrières - Venencie Henri et Madame - Venencie Jacques - Melle Villard.

Discours de l'élève Agnès TESSIER

Nous sommes sensibles à l'invitation que vous avez adressée à deux élèves de classe terminale, conscients que cette invitation témoigne à travers nous de l'intérêt que vous portez à l'ensemble des lycéens de Bergerac. Nous vous remercions de nous recevoir aujourd'hui parmi vous, espérant partager l'agrément que vous avez à vous retrouver chaque année entre anciens élèves de deux lycées.

Nous vivons actuellement ces années d'études que vous vous plaisez à évoquer. Probablement sont-elles différentes de celles que vous avez connues.

Il semble que les méthodes d'enseignement s'efforcent d'être plus participatives et utilisent davantage de supports techniques. Il semble aussi que les matières scientifiques n'avaient pas pris l'importance excessive qu'elles ont fini par acquérir. « Hors des sciences, point de salut » aurait pu résumer une situation si tranchée que l'on a jugé utile de la réformer afin de réintroduire un minimum d'équilibre dans les études. Mais cet équilibre doit se retrouver lorsqu'il s'agira d'obtenir les diplômes permettant d'entrer dans la vie professionnelle. Nous savons certes l'importance de l'enseignement scientifique adapté aux besoins du temps et aux progrès techniques du monde contemporain. Encore faut-il ne pas déconsidérer un enseignement littéraire qui enrichit notre esprit à partir de l'héritage culturel légué par les grands écrivains et les philosophes.

Une autre différence concerne la discipline qui est devenue plus compréhensive, ce qui nous oblige à acquérir un certain sens de la responsabilité. De plus, des animations destinés surtout aux internes et demi-pensionnaires sont proposées sous forme de clubs.

Une troisième différence sans doute consiste en l'organisation d'échanges avec l'étranger, échanges qui nous font connaître la vie d'autres jeunes, nous ouvrent des horizons nouveaux, nous montrent des façons de vivre différentes, bref favorisent notre ouverture d'esprit.

Mais tous ces changements ne font que traduire les transformations dans la vie de notre société.

Une société plus libérale et moins formaliste, et une société où le monde des loisirs occupe une place importante, facilitant ainsi l'épanouissement des individus.

Une société marquée par d'importants progrès scientifiques et techniques qui nous assurent des facilités matérielles et des possibilités nouvelles telles que l'informatique dans les entreprises, l'audiovisuel, ou les moyens de transport performants qui favorisent les voyages.

Une société enfin plus ouverte sur le monde en général : les relations sont accrues entre les différents pays ; les moyens d'information (télévision, presse, radio) nous offrent une vision de plus en plus complète sur le monde et nous tiennent au courant des événements les plus lointains.





Dans une telle société, la vie peut paraître plus facile mais de nouveaux et graves problèmes sont apparus : le chômage inquiète beaucoup d'entre nous, quant à leur avenir professionnel, et nous avons conscience des îlots de pauvreté qui subsistent dans nos pays et surtout de l'ampleur dramatique des problèmes qui affectent les pays sous-développés.

Nous avons voulu témoigner de l'originalité dont les jeunes se sentent porteurs. Nous pensons pourtant que le fond commun des études est resté invariable et que la même ambiance continue de régner au lycée, reflétant la bonne humeur et l'entente entre élèves, cette bonne humeur dont nous savons qu'elle marque toutes les étapes de cette journée placée sous le signe de l'amitié.



Discours du Docteur René ROUSSEAU

« Cette journée sera pour notre Amicale à marquer d'une pierre blanche. En effet, si nous nous sommes parfois inquiétés, voilà que des éléments nouveaux viennent se joindre nombreux à leurs camarades plus âgés, dont décès et maladies commençaient à éclaircir les rangs. J'ai enfin vu sur le visage d'un de nos plus fermes soutiens un sourire de satisfaction. « Lorsque nous nous irons, m'a-t-il dit, on ne pourra pas proclamer que nous avons été des fossoyeurs. » - Il est inutile que je précise son nom. »

Le Président remercie notre sénateur-maire et camarade, Michel MANET, retenu par la célébration de l'anniversaire du premier parachutage d'armes à Lagudal ; il sera cependant des nôtres avec un peu de retard. Pour la même raison, notre sous-préfet ne figurera pas à notre table, mais nous connaissons son zèle efficace pour tout ce qui concerne l'instruction et nous considérons Monsieur Luc LALANDE comme un véritable ancien élève.

Le Docteur René ROUSSEAU salue ensuite Monsieur ARCHAMBAULT de VENÇAY, Principal d'Henri IV, qui sait, avec ses professeurs, conserver à notre vieux collègue son lustre d'antan. Il réitère ses remerciements à Madame THÉRON qui, avec son état-major de Maine de Biran, connaît de brillants succès aux examens, tests de la valeur de l'équipe dirigeante.

Enfin, le président a un mot aimable pour ses proches collaborateurs : Jean BARTHE, qui assure toujours la publication du bulletin, Georges BRASSEM, notre habile gestionnaire, et Jacques et Marie-Hélène BILLAT, nos jeunes secrétaires qui ont bien contribué au succès de cette journée.

C'est alors que se tournant vers son frère Michel : « Vous penseriez peut-être que le Président du banquet étant mon frère, il me serait plus facile de vous le présenter que de définir un camarade célèbre mais inconnu pour moi. Il n'en est rien. Toutes les circonstances de sa vie sont très précises devant mes yeux mais je pense que je puis être affublé des verres déformants d'un contexte journalistique et familial. Enfin ! il faut bien entrer dans le vif du sujet et commencer par le commencement. Il est né comme moi à St Aulaye, dans le décor d'un chef-lieu de canton limitrophe de la Charente. En 1912, il a commencé ses études à l'école communale de Saint-Michel de Double où il était resté pour m'éviter la solitude immobilisée qui m'avait cloué au lit dans cette maison de Varnas où me retient encore un monde de souvenirs.

Et puis, lorsque nous avons rallié Bergerac, il est tout simplement entré au Collège Henri IV en 8ème et il a gravi successivement les échelons des classes. Il a passé ses deux bacs sans complication.

Il est alors parti à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Là aussi, il a parcouru une suite d'études brillantes. Il s'est présenté aux concours : examens d'abord, puis il a eu la consécration de l'Internat des Hôpitaux.

Il travaillait avec ardeur et d'une façon régulière et acharnée.

Les années passent et 1938 arrive. Il se marie alors avec Mademoiselle DU SEUTRE. Notez qu'il n'avait pas été chercher bien loin. Il suffisait de franchir un mur limitrophe.

Mais alors la guerre éclate. C'est le départ avec une ambulance de Bordeaux, l'ambulance du Docteur CHAVOUNAZ, qui va, à la vitesse de ces véhicules, après la drôle de guerre, les conduire à Dunkerque, au sanatorium de Zuidcoote. Et puis sur la demande de volontaires, ils partiront pour Lille où on a besoin de chirurgiens. C'est là qu'ils furent aussitôt prisonniers. Ils y connurent un travail harassant, mais lorsque les blessés, guéris ou évacués, désertèrent l'hôpital, ils furent relâchés et rendus à la liberté. Heureux retour de l'enfant prodigue. Sa place était toute trouvée, il reprendrait la blouse stérile à Bergerac, en collaboration avec son frère.

C'est là que, mon père vieillissant, votre Président du jour put donner toute sa mesure, faire éclater ses dons chirurgicaux, car il en est particulièrement pourvu.

La chirurgie est pour lui l'apothéose. Avidé de soulager les malades et surtout de les guérir des multiples et graves misères qui les menacent, il n'hésite pas à faire le geste qui donnera une sécurité de plus.

Il est patient. Le temps d'une intervention ne l'inquiète pas, profitant de plus en plus des garanties des anesthésies modernes.

Tout, donc, tournait avec régularité, lorsque les lésions contractées au contact d'un matériel militaire de radiologie insuffisamment protégé viennent alourdir l'atmosphère et rendre le travail plus pénible. Il présente des lésions dues aux irradiations sur les deux mains. Sans hésitation, ce chirurgien convaincu va se remettre dans les mains d'un très grand spécialiste des greffes cutanées qui opérera ses deux côtés, lui rendant sa dextérité manuelle.

Il est alors proposé pour la Légion d'Honneur qui lui sera remise en 1956.

Maintenant, voilà l'heure du compliment terminée. Il faut faire l'éloge du Président du jour au risque d'être accusé de partialité. Et c'est bien normal.

Mon frère est par-dessus tout le chirurgien-né. Vocation, destinée sont des mots évocateurs mais vides de sens quand on n'est pas initié. Votre Président s'est entièrement voué à sa profession. Le cas examiné, le diagnostic porté, il vit avant l'heure la solution technique et puis il entre dans le jeu.

Son but est d'arracher un malheureux à un cancer. Il en poursuivra donc les prolongements jusqu'aux plus fines extrémités, même s'il doit frôler des dangers anatomiques qu'il aborde avec la conscience nette d'améliorer son résultat au risque d'abîmer sa statistique.

La difficulté imprévue sera un stimulant.

L'impossibilité serait une énorme déception.

Je pourrais poursuivre cette analyse car je suis un témoin compétent, mais ne voudrais pas être accusé d'exagération, du fait de nos liens familiaux.

Nous dirons donc, pour conclure, que notre Président a une très grande passion pour son métier dont il tire de légitimes satisfactions, mais dont il accepte toutes les servitudes sans regret.

Père de quatre enfants, grand-père de nombreux petits-enfants, il ne reste plus qu'à souhaiter que les années lui soient légères et qu'il puisse continuer glorieusement son sacerdoce.











Discours du Docteur Michel ROUSSEAU

Désigner pour occuper aujourd'hui ce fauteuil présidentiel encore un Rousseau témoigne, peut-être, de la part de notre Conseil d'administration, d'un manque d'imagination mais constituée, pour moi, une distinction dont je ressens tout le prix et dont je le remercie tout particulièrement.

L'honneur qui m'est ainsi fait prend, à mes yeux, d'autant plus de valeur qu'on ne peut pas ne pas y voir le témoignage du fidèle souvenir conservé à l'égard de celui qui durant 40 ans a présidé aux destinées de notre Association, mon père, le Docteur Pierre ROUSSEAU, et comment ne pas évoquer ensemble, pendant quelques instants, les sentiments de paternelle affection qui l'ont toujours uni à son collègue.

Je le revois encore, l'hiver, frissonnant au coin d'une vaste cheminée, entouré de notre cher et regretté Robert COQ et de l'ami de toujours, Monsieur BARTHE, surveillant ensemble l'évolution de tous les anciens élèves disséminés en France ou à l'étranger cherchant parmi eux, le futur Président.

Je le revois à cette même place vous tenant sous le charme de ses discours empreints de bonté et de chaleur humaine dans lesquels sa formation hautement littéraire pouvait se donner libre cours.

Notre réunion terminée, il rejoignait sa Double natale. Il aimait sa forêt - il aimait y rêver au gré des saisons, au gré des vents cinglant nos vieux chênes. Il entendait encore les paysans heurter leurs sabots pour éloigner les loups rôdant autour des troupeaux. Il revoyait par la pensée ces routes dallées de tronçons de bois et de litières qu'il parcourait jadis pour se rendre à l'école. Il se retrouvait installé à St-Aulaye, parcourant chemins et ornières, se rendant auprès des Doubleaux décimés par les fièvres.

Ces traces d'un passé qui avait très fortement marqué sa jeunesse le ramenaient enfin à ses études, à ses professeurs et à notre Association qui tenait toujours en son cœur une immense place.

Souvenir de mon père, souvenirs également de notre vieux collègue où, en neuf ans, j'ai parcouru les 200 mètres qui séparaient la classe de 8ème de la classe de Philosophie. J'assistais à la relève. Messieurs JACQUET, CAMBOS, PUCHEUX, GARDE, les deux professeurs PETIT, enseignaient pour la dernière fois, prenant leur retraite.

Contrairement à beaucoup de nos camarades, je n'ai pas eu la chance de bénéficier, en première, de l'enseignement de Monsieur Paul PETIT. Atteint d'une maladie incurable, il venait de subir l'amputation de ses deux jambes.

1981 marque, précisément, le quarantième anniversaire de sa mort et je suis sûr que c'est là l'occasion pour un grand nombre parmi nous d'avoir à son égard une pensée émue car par sa personnalité, son originalité et son érudition, il a oh ! combien, marqué son époque et formé des générations d'élèves qui témoignent envers lui d'un profond sentiment de reconnaissance.

Chacun garde de ses professeurs un certain souvenir qui n'est souvent que le reflet d'un jugement porté alors que l'élève est encore à cet âge que l'on dit sans pitié. Je me souviens ainsi de Monsieur Pierre PETIT que j'ai eu comme professeur en cinquième et en troisième. Toujours sanglé dans un pardessus sombre, au col de velours, coiffé d'un chapeau melon, Monsieur PETIT arrivait au Collège portant sous le bras gauche un porte-documents et tenant de la main droite un parapluie qu'il portait à l'envers par le petit bout.

Dès l'appel de la cloche, nous nous mettions en rang devant une classe qui n'était pas la nôtre. Nous reconnaissant, Monsieur PETIT entrait dans cette classe dont il ressortait rapidement comprenant son erreur ; nous ne l'avions pas suivi. Il nous trouvait alors alignés, bien en rang devant la porte de notre vraie classe, entrait en bougonnant paternellement et prenait place dans la chaire

magistrale qui lui était réservée - Oh ! malheur, grâce à des bûches adroitement disposées, la chaire était en porte à faux. Nous nous précipitions tous pour lui venir en aide : la classe pouvait enfin commencer.

Cette classe ne manquait pas d'une certaine originalité : alors que l'un de nous essayait d'expliquer un texte, Monsieur PETIT frappait sur son bureau quelques petits coups de sa règle, disant : « Attendez, continuez ... » « Monsieur... le même » - je pense qu'il essayait ainsi de nous réveiller !!!

Que de souvenirs viennent ainsi à l'esprit, souvenirs de professeurs, bien sûr, mais également de camarades. Tel un de mes voisins de la classe de septième qui avait un faible pour le camembert dont il avait des réserves dans la salle dite salle de provisions - il avait la désagréable habitude d'en avoir toujours un dans ses poches et il passait de temps à autre sur ce fromage, oh ! combien odorant, ses doigts qu'il léchait avec avidité.

S'il est, ainsi, particulièrement agréable de laisser vagabonder parmi les vieux souvenirs ce don merveilleux qu'est notre mémoire, cela ne saurait constituer pour nous notre seul idéal, nous faisant perdre de vue, malgré que nous appartenions aux « anciens », l'immense rôle que nous sommes appelés à jouer dans la construction de l'avenir réservé aux futures générations.

Dans cette période oh ! combien bouleversante mais aussi oh ! combien passionnante que nous vivons, loin de nous figer dans la nostalgie d'un passé révolu et dans la critique des merveilleux progrès auxquels nous assistons, nous devons apporter le concours de notre expérience, veillant au maintien d'un équilibre dont a toujours fait preuve notre pays.

Transformations et découvertes se succèdent à grands pas. Voici que les trains les plus rapides font des villes les plus éloignées des banlieues de Paris, cependant que les astres deviennent accessibles et que très prochainement nous serons appelés à faire la connaissance de nouveaux camarades, je veux parler des Robots. Progressivement, mais certainement, le grand problème de la place de la machine dans la civilisation de posera et c'est là que nous qui avons été



si profondément marqués par cette grande période dominée par l'enseignement des « Humanités », nous devons veiller à ce que l'Homme dirige la machine et n'en devienne pas l'esclave.

Médecin, j'ai connu l'époque où le praticien, se basant sur son seul sens clinique portait un diagnostic au chevet du malade. Progressivement, une nouvelle médecine est née. Le concours des examens radiologiques, des analyses, des scanners devient de plus en plus indispensable face à une affection dont l'éthiologie n'est pas évidente. Et voici enfin venir l'époque où le médecin ayant fourni quelques données à ce monstre que constitue l'ordinateur, recevra immédiatement le diagnostic de la maladie en cause et le traitement conseillé dans un tel cas.

On ne saurait nier l'importance et la valeur de ces nouveaux moyens mis à notre disposition et de plus en plus utilisés, mais cela ne peut totalement remplacer au chevet du malade le médecin dont le calme sécurisant contribuera par l'incomparable chaleur du contact humain, à hâter le processus de guérison.

La nécessité de ce contact si précieux en médecine se fait également sentir dans les diverses branches de l'activités. Notre origine latine fait que nous ne saurions nous contenter des rigeurs parfois douloureuses de la réalité et de la froide et impersonnelle réponse de l'ordinateur. L'homme éprouve souvent le besoin d'idéaliser la vie et de se réfugier dans le monde bien à lui de ses pensées et de ses rêves.

C'est ainsi qu'un de nos amis bergeracois, le Docteur GUÉRIN, maintenant décédé, médecin et poète à ses heures écrivait, dans une ode à la lune :

« Ici dans la douceur des nuits de la Dordogne
Quand la lune d'argent vient se mirer dans l'eau,
Elle aime nous parler d'un certain Cyrano...
et de terminer ainsi :

Cosmonaute, renonce à ta folle conquête,
Laisse ton or au pauvre et la lune aux poètes. »

C'est sur cette pensée que je lèverai mon verre à vos santés, à notre Association, au maintien de cette ambiance de profonde amitié qui nous a toujours unis et en souhaitant qu'emportés dans le tourbillon d'une évolution oh ! combien enivrante, nous sachions toujours demeurer fidèles à la pensée de ce grand philosophe que fut Montaigne, qui nous a fort justement appris qu'il « existe au monde et en toute chose un juste milieu et des limites au delà et en deçà desquels ne saurait se trouver la raison »

Après des applaudissements prolongés, il ne reste plus qu'à déguster un savoureux repas.

Le menu :

Tourain tomate - Brochet sauce hollandaise - Carré de bœuf rôti et sa garniture - Salade - Fromage - Omelette norvégienne - Vins du Pays - Café - Champagne de l'Amicale.

Les convives s'attarderont longtemps dans la salle très agréable et très claire du Relais. Pour une fois les anciens sont les plus sages et donnent le signal du départ, tandis que les plus jeunes continuent à deviser gaiement « inter pocula », car pour beaucoup c'est la première fois qu'ils connaissent vraiment la joie des retrouvailles.

Séance du Conseil d'Administration du mercredi 23 juin 1982.

Le Conseil s'est réuni à 18 heures au domicile du Président, le Docteur René Rousseau.

Sont présents :

Mme Brunet - Barthe Jean - Lavigne Raymond - Manet Philippe - Lacombe Maxime - Ghysels Charles-Albert - Marty Bernard - Billat Jacques et Madame - Brassem Georges - Rousseau Michel.

Absents ou excusés :

Calvès René - Delpérier André - Védrines Albert - Serret Michel.

Le Président René Rousseau salue les nouveaux membres élus à la dernière Assemblée Générale : Mme Brunet, MM. Marty et Ghysels.

Le trésorier, Georges Brassem, présente un rapport financier très complet de l'Amicale. Les réparations importantes de l'immeuble sont pratiquement terminées, ce qui fait que la situation financière est plutôt bonne. De même on a remis en état le caveau Augiéras et le monument aux morts du Collège sera ravalé incessamment.

Trois mille francs ont été, comme l'an dernier, remis à nos deux établissements. On pourrait envisager à l'avenir une action plus importante sous un plan légèrement différent : peut-être pour aider un élève, ou un ancien élève, particulièrement méritant.

Le Président déclare que d'accord avec les membres du bureau, il a demandé à Georges Brassem de bien vouloir assurer cette année la présidence de notre fête annuelle. Tous les membres du Comité s'en montrent très satisfaits. Tous sont également d'accord pour accepter la date de l'avant-dernier dimanche d'octobre, le 24. Le repas, sur l'invitation de la Directrice, Madame Théron, aura lieu au Lycée Maine de Biran.

Ghysels exprime le regret de voir la soirée se terminer un peu trop rapidement, à la fin du banquet. Il souhaiterait qu'une prolongation de la journée, sous une forme à envisager, permette, surtout aux jeunes, une reprise de contact plus aisée que pendant l'Assemblée ou le repas lui-même. Le Comité accueille favorablement cette suggestion qui sera étudiée plus longuement à l'Assemblée Générale.

La séance est levée à 19 heures.

Il y a 40 ans ... Le Collège et l'Amicale en 1942

Le Collège poursuit son existence quotidienne dans des conditions toujours pénibles, pour les causes matérielles et morales déjà signalées l'an dernier. Quelques professeurs passent comme des météores sans laisser beaucoup de souvenir, sauf le svelte et élégant Lablénie qui enseignait déjà le latin comme une

langue vivante, et donnait dans la littérature. Rousseau, successeur médiat de Paul Petit, continue de diriger avec toute sa finesse béarnaise la classe de rhétorique où la variété d'origine scolaire des nombreux élèves ne facilite pas la tâche ; il s'occupe déjà d'une troupe théâtrale, ce qui sera la passion de toute sa vie.

On regrette le départ de l'excellent maître de mathématiques, Ducos, nommé au Lycée de Toulouse ; son successeur, Abile, restera jusqu'en juin 1944. On déplore surtout le décès de M. Martin, le très aimé et apprécié professeur de physique et chimie. Lorsqu'il présida l'Assemblée de l'Amicale, André Billat fit son éloge en termes émus : « La clarté et l'efficacité de ses cours, sa conscience professionnelle légendaire, en faisaient un pédagogue hors du commun. Je peux dire que, grâce à lui, non seulement votre serviteur, mais encore bon nombre de nos camarades, ont été attirés par une carrière technico-scientifique, et lui doivent l'essentiel de leur réussite ». Il fut remplacé par un pittoresque et sympathique Antillais, M. Barzilay, d'une compétence indéniable, et qui devait rester trois ans parmi nous.

Le 21 juillet 1942, on eut à nouveau une distribution solennelle des prix, sous la présidence de l'Amiral Doyen, conseiller national. Les membres de l'Amicale offrirent de nombreux volumes, et c'est Jean Julien, fils du maître de 8ème, qui eut le Grand Prix d'Honneur de l'Association.

La vie de l'Amicale marche également un peu au ralenti. Cependant, l'Hôtel du Chêne Vert est toujours le siège des repas mensuels, occasion de retrouver moins un bon menu qu'un peu de chaleur humaine. Le Docteur Pierre Rousseau les préside régulièrement ; son tact parfait, son art de diriger la conversation, savent éviter le moindre heurt entre camarades dont les opinions sur le déroulement du conflit ne sont pas absolument identiques.

C'est le 13 décembre 1942 que se tient sans éclat l'Assemblée Générale annuelle. Dans l'impossibilité pour beaucoup de camarades de repartir aussitôt après la réunion, un modeste repas sans invité ni discours eut lieu à l'Hôtel de Bordeaux ; il tint lieu du XV^e banquet et se déroula dans une atmosphère d'« austère dignité » n'excluant pas les manifestations « de franche camaraderie et de vieille amitié ». Bourzac et Lusignan Guy sont, avec Trillaud, à peine sorti des Chantiers de Jeunesse, les seuls survivants des 41 convives.

En cette année 1942, les efforts du bureau de l'Amicale et surtout du Docteur Pierre Rousseau et du secrétaire Robert Coq, portèrent sur l'obtention du changement d'appellation.

Sur proposition de Robert Coq, l'Assemblée Générale du 21 décembre 1941 décida d'adresser une demande dans ce but aux diverses autorités gestionnaires, du Conseil Municipal au Ministère de l'Éducation Nationale. L'Amicale déclarait reprendre à son compte la délibération du 31 décembre 1935 (sic), par laquelle le bureau d'administration du Collège revendiquait déjà pour l'établissement l'appellation de Collège Henri IV du fait des lettres patentes délivrées par Henri de Navarre, comte du Périgord, le dernier jour de juillet 1576.

Une lettre fut adressée dans ce sens à Monsieur le Maire de Bergerac, le Docteur Du Seutre, le 28 mars 1942. Celui-ci réunit dès le 30 mars le Conseil Municipal et lut la lettre de l'Amicale. Nos édiles émirent alors le vœu de donner le nom de Collège Henri IV au Collège de Garçons de la Ville de Bergerac et chargèrent Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès des autorités académiques et administratives.

Mais, sans doute à cause des difficultés de communication entre Bergerac et Vichy, il faudra encore attendre un an pour obtenir satisfaction.

Notre filiale parisienne

Nouvelles de l'Amicale des anciens élèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran de Paris

Notre doyen est allé voir Christian Régnier dans son aimable résidence d'été des rives de la Dordogne. Il l'a trouvé en plein travail préparant un gros ouvrage très documenté sur la langue et la civilisation espagnoles. Le secrétaire de notre section parisienne nous a paru un peu désabusé entre les anciens hésitant à venir à des réunions où ils ne retrouvent plus leurs anciens camarades, et les jeunes souvent dispersés dans les banlieues et trop absorbés par les obligations mêmes de la trépidante vie parisienne. Cependant Christian Régnier nous a promis d'envoyer au début de septembre un compte rendu à notre éditeur Trillaud.

Nous le remercions d'avoir tenu sa promesse.

Comme tous les ans, l'Amicale de Paris a ravivé la flamme sous l'Arc de Triomphe le jeudi 19 Novembre 1981 à 18h30. Une petite dizaine d'anciens a participé à cette cérémonie toujours émouvante.

Puis à 20 h, une vingtaine d'anciens se retrouvaient au restaurant Le Sarladais, 2 rue de Vienne, à Paris-8^e-pour évoquer les souvenirs bergeraois.

On regrettait la disparition de TETLOW, décédé, et l'absence de Mesdames GOUSSEBAILLE et BOUCHE VILLADARY ainsi que de Gaston BOST et de Monsieur CAZE, du Colonel CHARROPIN, de Henri DELPÉRIER, de Jean DELPLA, de Jacques DUBREUCQ, de Francis GAILLARD, de Georges GRONDIN, de Alain DE MADAILLAN, de Jean MAS, de Jacques PENAUD, de Liliane SOURIAU qui s'étaient excusés.

Autour de Christian RÉGNIER qui avait organisé la réunion, ont participé à ce dîner Monsieur et Madame Guy AURIOL, Madame Marie-Thérèse CHANSEAULME-NOEL, Monsieur Lucien COCHAND, Monsieur Pierre CHAUMARD, Monsieur Auguste DESAGUILLER, Monsieur Robert GAUTHIER, Monsieur Michel GAUTHIER, Monsieur et Madame Claude GENDRE, Monsieur Guy des MESNARDS, Madame Yvette JOUHAUD DUCONGE, Madame Marie FERRERI, Monsieur Jean MALESCASSIER, Madame Marie-Madeleine MOATTI-DUCONGE, Monsieur et Madame Jean THOMELET.

Christian RÉGNIER lance un appel auprès de tous ses condisciples bergeraois pour qu'ils lui transmettent l'adresse des anciens qu'ils pourraient connaître en région parisienne afin de venir rejoindre les rangs de l'Amicale à Paris. (lui faire parvenir : 15 bis, rue du Révérend Père Christian Gilbert - 92600 ASNIÈRES - Tél. : 793.77.01).

La prochaine cérémonie de la Flamme aura lieu le jeudi 18 Novembre 1982.

Le coin des poètes

Jean Barthe qui a, cette année encore, largement contribué à l'élaboration du bulletin est désormais décidé à garder le silence, se bornant à vivre ses dernières années en communion étroite avec cette terre de Dordogne qu'il a toujours tant aimée.

Renoncement

*J'admire l'écrivain sachant que son renom
Ne dépassera pas les rives de la Dordogne,
Et qui, sans hésiter, revient à la besogne
Comme le laboureur retourne à son sillon.*

*Je voudrais imiter ce courageux auteur ;
Mais j'aime beaucoup trop aller à l'aventure
A travers près et bois, bravant les enclosures
Où je glisse en rampant ainsi qu'un maraudeur.*

*Comment à mes écrits pourrais-je me complaire
A côté de l'éclat d'un vers de Baudelaire
Ou de la mélodie du pauvre et fol Lélian ?*

*En songeant à Guillaume amoureux de la Seine,
Je revis chaque soir l'heure magique
Qui drape sur le fleuve un manteau flamboyant.*

Mais il s'en remet aux jeunes en lesquels il place toute sa confiance.

Testament

*Je ne sais plus chanter les joies du renouveau.
Il est bien loin le temps où l'ardente étincelle
Faisait battre plus fort pour les femmes plus belles
En leurs légers atours mon cœur de jouvenceau.*

*Vainement j'ai cherché la source dont les eaux
Permettaient d'acquérir la jeunesse éternelle ;
Aux poètes menteurs, aux amants infidèles
L'éternité ne sert qu'à dorer le tableau.*

*J'aime les verts tapis où percent les jonquilles,
Le sifflement joyeux du merle qui sautille
Et l'alerte chanson du ru aux claires eaux.*

*J'aime le frais parfum du matin qui s'éveille.
Mais à les célébrer ma muse se rebelle,
Aux jeunes fiers et purs je passe le flambeau.*

Discours de Maine de Biran à La Loge Maçonique de la Fidélité

Monsieur ROMEYER-DHERBEY, professeur à la Faculté de Lettres et de Philosophie de Dijon, a communiqué ce texte - jusqu'alors inédit - aux Cahiers de Bergerac, qui l'ont fait paraître en décembre 1981.

Nous avons jugé utile de le reproduire à l'intention de nos camarades qui ne reçoivent pas les Cahiers. Il est intéressant de constater combien notre sous-préfet de Bergerac est encore proche du 18^e siècle par les conceptions qu'il expose comme par sa phraséologie. Rien n'annonce le chrétien convaincu des dernières années.

Parmi les nombreux et estimables bienfaits de nos sublimes institutions le plus grand, le plus précieux, et celui que ce jour solennel nous retrace de la manière la plus sensible, c'est cet heureux pacte d'alliance, ce lien de famille établi entre des hommes faits pour s'estimer et s'aimer, que la distance des lieux, la diversité d'intérêts, de goûts, d'habitudes, d'occupations civiles, tendraient naturellement à séparer, à rendre pour toujours étrangers les uns aux autres. Répandus sur toute la surface de la terre, vivants dans des climats, sous des gouvernements opposés, parlant des langues diverses, les vrais francs-maçons se reconnaissent, s'entendent, s'appellent du doux nom de frères, se trouvent au premier abord en communication de sentiments, d'idées, de doctrines, se prêtent un appui réciproque, s'entraident dans les besoins, se consolent dans les afflictions et se font une douce loi des nobles plaisirs de la bienfaisance, de l'amitié et de la vertu.

Elles ont un caractère vraiment sublime ces institutions dont le premier but est de rapprocher l'homme de l'homme, de fortifier ou de développer ce penchant de sociabilité inhérent à sa nature, d'affaiblir ou de réprimer toutes les passions personnelles qui le condamnent à l'isolement, au malheur et au vice. L'homme, a dit un écrivain célèbre, ne peut rien que par le nombre, n'est fort que par la réunion, n'est heureux que par la paix. Pourquoi faut-il qu'il soit toujours en guerre ? Pourquoi faut-il que les préjugés barbares, les passions insensées, une ambition aveugle, aient dans tous les âges troublé les sociétés, arrêté leurs progrès à la source, dévasté la terre, enseveli les arts et dispersés les nations ?

Témoins de ces fléaux et comparant ce qu'est l'homme dans l'état de discorde et de guerre auquel il semble volontairement se condamner avec ce qu'il pourrait être dans l'union et la paix, si analogues à sa véritable destination, les anciens philosophes, que l'art royal aime à compter au rang de ses premiers instituteurs, adoptèrent l'opinion de deux principes invisibles, l'un bon, l'autre mauvais, qui se partagent l'empire de cet univers et disposent tour à tour de la destinée des peuples ou des individus.

Trop faible pour neutraliser l'influence générale du mauvais principe, ces premiers sages voulurent du moins y soustraire un certain nombre de disciples choisis et dignes, avec lesquels ils s'isolèrent loin d'un monde devenu le théâtre du désordre et des vices, pour travailler dans le silence et le calme de la solitude au grand objet de leur perfectionnement intellectuel et moral, sous la direction exclusive du génie du bien, de la science et de la vertu.

Ces maîtres professaient deux doctrines, l'une publique ou extérieure, pleines d'emblèmes et de mystères destinés à en voiler le véritable sens des hommes grossiers ou corrompus ; l'autre secrète et intérieure qu'ils ne communiquaient qu'à des disciples de prédilection dont ils parvenaient à éclairer et à orner l'esprit, à élever et à épurer les cœurs.

Avant de les admettre à la participation de cette doctrine, ils mettaient à de longues et rudes épreuves la discrétion, la pénétration, la docilité, le courage, la constance et le zèle des futurs initiés. A mesure qu'ils s'assuraient de leurs dispositions, ils soulevaient un coin du voile qui dérobe la lumière aux yeux des profanes, et les mettaient enfin en possession complète d'une science très avancée sur la nature de l'homme, son origine et sa destination sur les lois qui régissent l'univers, sur les propriétés des nombres et de l'étendue, sur la formation du globe terrestre, les révolutions qu'il a subies : science sublime, dont les reflets chassent devant elles les ténèbres des croyances fausses et superstitieuses, comme la lumière du jour chasse les ombres et les vains fantômes de la nuit.

Ce fut dans l'antique Égypte, la mère et l'institutrice des nations, que se formèrent ces premières associations secrètes qui avaient pour but de conserver un petit nombre de sages, le texte pur de ces grandes et précieuses traditions, cachées sous le voile des allégories ou de divers emblèmes hiéroglyphiques ; ce fut à cette école que s'instruisirent Pythagore, Démocrite, Thalès, Platon et tous les chefs de ces doctrines célèbres appelées à fleurir dans les beaux âges et sous le ciel heureux de la Grèce. De là, sortit aussi l'illustre et respectable secte des Esséniens à laquelle un savant moderne rapporte les premières institutions maçonniques, qui remontent sans doute bien au-delà de cette époque connue dans l'histoire, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps avec celle de la philosophie Egyptienne et celle d'un culte primitif dont on reconnaît les traces dans les diverses religions qui partagent aujourd'hui la terre.

Un de nos frères les plus chers et les plus distingués, fait pour honorer l'orient du lieu qui lui a donné le jour, la respectable loge à laquelle il appartient et l'ordre entier de la maçonnerie, dont il est un des plus dignes enfants, le frère Molléville, a trouvé par des recherches très savantes et très profondes que tous nos mystères vont se rattacher à ce premier culte, qui eut pour objet le soleil, père, source de la lumière, le premier emblème sensible du grand architecte qui vivifie et anime tous les êtres de la création. Je n'insisterai point ici sur les détails d'un système destiné à faire époque dans les fastes maçonniques de quelques uns de nos chers frères ici présents connaissent déjà et dont l'auteur se propose de faire jouir l'ordre par la voie de l'impression. Quelques intéressantes que soient pour nous de telles recherches, autant par leur objet que par le nom de cet auteur qui a tant de droits acquis à notre affection et à notre estime, je craindrais mes frères, de m'y arrêter trop longtemps dans un jour consacré aux charmes de la réunion, aux jouissances et aux doux épanchements de l'amitié. Dignes enfants de la lumière, héritiers de la doctrine de ces sages qui donnaient à la fois le précepte et l'exemple des vertus les plus élevées, des sentiments les plus nobles et les plus expansifs, vous trouverez chaque jour dans cette société intime des mobiles et des encouragements pour vous rapprocher de ces grands types modèles. Le nœud qui vous unit a pour gage de sa durée les lois mêmes de l'ordre sublime sous lesquelles nous vivons. Les égards, la décence, la droiture, la constance, la fermeté, la fidélité qu'elles nous imposent, toutes les qualités précieuses de l'esprit et du cœur qu'elles sont si éminemment propres à nourrir et à développer.

Loin d'un monde trop souvent indiscret, méchant ou jaloux, vous venez ici chercher un asile propre à vous reposer des agitations et des fatigues de la vie civile ; ici tout vous inspire des sentiments bienveillants et doux ; point de rivalité, point de basse envie ; aucune trace de cet esprit de dénigrement et de malignité qui finit par dégoûter du monde ceux qui en ont acquis une expérience, toujours, hélas ! trop chèrement payée ; ici chacun se réjouit au fond de son âme du bien qui arrive à l'un de ses frères : il s'approprie en quelque sorte ses avantages ou ses succès, il s'afflige de ses maux, cherche à les soulager et les adoucit en les partageant.

Pardon, Messieurs, si je me laisse aller au plaisir d'exprimer ce que vous sentez tous bien mieux que je ne puis le dire, mais on parle volontiers des jouissances de la famille, des amis qui se trouvent hors de son cercle habituel et qu'on désirerait vivement d'y rattacher. Ah ! quelle circonstance plus propre à nous faire sentir les avantages et tout le charme attachés aux réunions maçonniques, que celle où nous avons la faveur de posséder dans notre sein une des lumières de deux respectables loges, sœurs chéries de la Fidélité. J'avais présent à mon esprit et à mon cœur les liens intimes qui nous unissent à la R.L. de la Parfaite Union, à l'Orient de Sarlat dont celle-ci fut la mère et qui dans la dernière reprise de travaux longtemps abandonnés a rendu à cet atelier le mouvement et la vie qu'elle en reçut autrefois. Loge aimée qui n'a cessé de nous prodiguer les marques de l'attachement le plus vrai. Elle vient encore d'acquiescer de nouveaux droits à notre reconnaissance, en se faisant représenter aujourd'hui par ses membres les plus distingués et en particulier par celui dont le nom déjà connu et honoré parmi nous réveille l'idée de ce que les talents de l'esprit ont de plus aimable, les qualités morales de plus attachant, les vertus publiques et privées de plus estimable.

Quand je parlais de l'amitié, de la sagesse, des connaissances de l'esprit de l'esprit de concorde et d'union qui dirigèrent nos premiers instituteurs, j'avais sous les yeux le vénérable qui préside notre respectable affiliée La Loge de l'Amitié de l'Orient de Périgueux, magistrat distingué qui réunit à des lumières les plus étendues cet esprit conciliant et doux qui a si souvent éloigné des discussions scandaleuses et prévenu les occasions de punir ; vrai maçon pour tous les sentiments de l'âme, sa bienveillance éclairée s'étend sur tout ce qui l'approche. Tous les malheureux sont ses frères. Ah ! sans doute si tous ceux qu'il a servis, aidés, consolés étaient ici présents, leurs acclamations communes seraient son plus bel éloge.

Mais qui parle d'éloge et que peut ma faible voix en présence de ce véritable orateur dont les accents pathétiques ont tant de fois remué les âmes, soit qu'il tonnât contre le crime et fît frémir le coupable, soit qu'il rassurât l'innocence et fît ressortir tous les droits de la vertu opprimée. Pour parler dignement de ce modèle des orateurs, il faudrait pouvoir emprunter en ce moment l'élévation de son génie, la chaleur de son âme, la flexibilité de ses talents appropriés à tous les tons, graves et imposants, doux et gracieux à la fois.

Chers frères visiteurs, ce jour où nous avons le bonheur de vous posséder parmi nous sera un jour mémorable dans les fastes de La Loge de la Fidélité, et nos cœurs s'entendent déjà pour lui ériger un monument à jamais ineffaçable, pour remplir un des premiers devoirs que nos règlements imposent à l'orateur de la Loge. Je devrais ici, mes frères, rendre compte des principaux objets dont ce respectable atelier s'est occupé pendant le dernier semestre, mais je n'ai à citer aucun événement remarquable et ce semestre s'est écoulé comme les précédents dans une paisible uniformité de travaux, d'actes de charité et de bienveillance, de pratiques de vertus maçonniques : bienheureuse uniformité puisqu'elle est un signe visible de la paix et de l'harmonie qui règnent parmi tous et qui n'éprouveront jamais aucune altération.

Je dois, en finissant, féliciter la Loge de l'acquisition des quatre frères initiés dans le cours du dernier semestre.

Extrait « *Les Cahiers de Bergerac* »

DÉCÉDÉS

JOUANEL Pierre (septembre 1981)
PARRAT Raymond (décembre 1981)
DUC Fernand (février 1982)
DESMARTIS Jacques (mai 1982)
BOUDENOT Denys (mai 1982)
GODARD Guy (juin 1982)
MIRABEL Jacques (juin 1982)
JUGLAS Jean-Jacques (août 1982)
PARIS Henri (septembre 1982)

Chacun de nos chers disparus mériterait tout un long paragraphe. Nous ne pouvons que leur adresser nos adieux émus et attester à leur familles combien nous sommes de cœur avec elles.

N.B. : Nos camarades sont instamment priés de bien vouloir aviser le Secrétariat lorsqu'ils apprennent le décès de l'un des nôtres.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)	HAYTON Enrique (1871-1953)
AUBERT-FREDET Michelle (1891-1970)	JALABERT René (1905-1970)
BARBARIN Robert (1887-1968)	JOUANEL Pierre (1899-1981)
BÉNEY Robert (1897-1958)	LAVIGNE Émile (1904-1968)
BERNARD Ambroise (1880-1962)	LIONNET Édmond (1870-1944)
BOUCHER Charles (1870-1971)	MATTER Paul (1872-1959)
BRANDA Marcel (1885-1972)	DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	MIRABEL Roger (1891-1950)
CARMILLE René (1886-1945)	MORIN Henri (1889-1969)
CHEVALIER Albert (1874-1970)	MORIZE Marcel (1894-1939)
COQ Robert (1896-1973)	NADAUD Pierre (1888-1944)
DEJOUAS René (1891-1959)	NOUVEL Ernest (1869-1946)
DUBRAC Louis (1892-1977)	POZZI Jean (1884-1967)
FABRE Albert (1879-1955)	POZZI-ESCOT Marius (1880-1963)
FLOURET Marcel (1892-1971)	ROUSSEAU Pierre (1881-1966)
FOURNIER Charles (1892-1955)	SAIGNETTE Raoul (1887-1972)
GOULARD Jacques (1895-1964)	VERGNIOL André (1893-1965)
	VERNEDE Georges (1895-1971)

NÉCROLOGIE

Ancien Principal à Henri IV, Monsieur Pierre Faugère n'est plus.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, après une cruelle maladie, de Pierre Faugère, qui fut pendant quinze ans Principal du Collège, puis Lycée Henri IV.

D'abord professeur de philosophie à Villeneuve-sur-Lot, il remplit les mêmes fonctions à Bizerte et participa ensuite aux opérations avec notre armée d'Afrique. A la fin de la guerre, il dirigea le Collège de Kel avant d'aller exercer, en 1947, les mêmes fonctions au Collège de Sfax, à la prospérité duquel il participa essentiellement.

Lorsqu'il arriva à Bergerac en septembre 1952, Henri IV traversait une crise due au retour de nombreux réfugiés dans leur pays d'origine et au fait qu'entraient alors dans le secondaire les enfants plus rares des années creuses.

Le redressement fut rapide, d'autant plus que l'effectif des pensionnaires s'accrut par l'arrivée des Tunisiens de Sfax, preuve certaine du prestige dont jouissait là-bas Monsieur Faugère...Ils devaient s'entendre parfaitement avec leurs condisciples bergeracois et contribuer à l'animation du bon vieil établissement.

Cette animation, le Principal y participait largement avec son humeur joviale, son contact direct avec les parents et les maîtres. Il aimait arpenter les couloirs en causant à tous sur un ton enjoué. Le Collège, bientôt lycée, apparaissait alors comme une grande famille. Madame Faugère savait mettre une dose de gentillesse aux réunions amicales et aux sorties.

Avec ses succès, Henri IV qui n'était pas encore menacé de décapitation, voyait s'accroître régulièrement ses effectifs. Aussi ce fut avec une vraie tristesse qu'élèves, parents et maîtres firent leurs adieux en juillet 1967, à Monsieur Faugère, lorsqu'il partit jouir d'un repos bien mérité à Vereyret-la-Varenne, dans son Auvergne natale.

Les maîtres qui l'ont connu, comme tous ses anciens élèves, ne peuvent que témoigner à sa veuve et ses enfants l'assurance de leur profonde sympathie.

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 4^e trimestre 1982 (N° 1122)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
— A TROIS CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES —
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION
